Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260703-116_07_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3 juillet 2026

Convocation du 26 juin 2026

Le trois juillet deux-mille-vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier Boissière, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Sophie LE BONHOMME, Rozenn JOUAN, Daniel TURBAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Patrick MARTIN, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROUDIC, Christophe CLAVIEN, Carol DUJARDIN-BASQUE, Gérard PIRIOT, Jérôme PERAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZEQUEL, Julien LE MEHAUTE
- **Absents représentés** : Patrick SOLO donne procuration à Daniel TURBAN, Rosa DE FARIA donne procuration à Thierry CONNAN, Jérémy CABOURG donne procuration à Christophe CLAVIEN, Nicolas JEZEQUEL donne procuration à Olivier BOISSIERE
- **Absent :**
- **Secrétaire de Séance** : Patrick MARTIN

116. FINANCES / VIE PERISCOLAIRE : TRANSPORT SCOLAIRE – PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST JEAN KERDANIEL

Présentation : un service de transport scolaire est assuré pour les élèves de Châtelaudren-Plouagat et de Saint-Jean Kerdaniel.

Ce service est pris en charge par la commune de Châtelaudren-Plouagat et refacturé à la commune de St Jean Kerdaniel pour la part qui lui revient.

La participation de la commune de St Jean Kerdaniel serait la suivante :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20260703-116_07_2026-DE

DEPENSES	
charges de personnel (de 01 à 07)	7 630,19 €
charges de personnel (de 09 à 12)	4 893,35 €
Participation conseil régional (de 01 à 07/2025)	3 737,94
Participation conseil régional (de 09 à 12/2025)	2 083,58
total charges	18 345,06

RECETTES	
participation familles 01-07	7 975,74
participation familles 09-12	3 719,48
participation st jean kerdaniel	574,98
participation st jean kerdaniel	637,33
charges commune	5 437,53
total recettes	18 345,06

de janvier à juillet 2025	
Calcul de la participation des communes:	3 392,39 €
pour un nombre d'enfants transportés	59
coût par enfant transporté	57,50
nombre d'enfants de st jean Kerdaniel	10
coût pour la commune de St jean kerdaniel	574,98
reste à la charge de la commune	2 817,41 €

de septembre à décembre 2025	
Calcul de la participation des communes:	3 257,45 €
pour un nombre d'enfants transportés	46
coût par enfant transporté	70,81
nombre d'enfants de st jean Kerdaniel	9
coût pour la commune de St jean kerdaniel	637,33
reste à la charge de la commune	2 620,12

coût pour la commune de St jean kerdaniel de janvier à décembre 2025
1 212,31

Décision : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Mr le Maire à émettre un titre de recette auprès de la commune de St Jean Kerdaniel d'un montant de 1 212,31 €, correspondant au transport de 10 élèves de St Jean Kerdaniel pour la période de janvier à juillet 2025 et de 9 enfants de cette même commune pour la période de septembre à décembre 2025.

Le 3 juillet 2026

Le Secrétaire,

Patrick MARTIN

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
CÔTES D'ARMOR

Le Maire,

Olivier BOISSIERE